

# Togo : le Parlement nomme Pédro Amuzun pour remplacer l'UFC à la CENI



Il est le 2<sup>e</sup> sur la liste de 8 personnes devant siéger au sein de la CENI comme des représentants de la Coalition de l'opposition togolaise. Francis Pédro Amuzun, un temps recalé, a reçu jeudi l'onction de l'Assemblée nationale pour intégrer la CENI. C'était au cours d'une séance plénière tenue jeudi à Lomé. Si les députés de la majorité et des autres partis de l'opposition ont voté favorablement, ceux de l'UFC ont voté contre. La composition paritaire de l'organe en charge de l'organisation des élections sera désormais une réalité après la prestation de serment des 8 personnes choisies par la Coalition.

La question de la composition de la CENI qui cristallise les attentions a presque trouvé une solution. L'Assemblée nationale togolaise a nommé jeudi le dernier des 5 représentants de l'opposition parlementaire au sein de l'institution.

Le poste était jusque-là occupé par Jean-Claude Homawoo, représentant de l'UFC et qui était à ce jour le vice-président de la CENI.

La coalition de l'opposition togolaise a conditionné l'entrée de ses représentants au sein de la CENI par la nomination de

la totalité des personnes qu'elle a désignées.

Après plus d'un mois de tiraillement entre le pouvoir, la coalition et l'UFC, une avancée a été finalement trouvée jeudi. Les députés, réunis en séance plénière où ils examinent le code général des impôts, ont trouvé un temps pour nommer Francis Pédro Amuzun qui avait été recalé lors du précédent vote le 22 octobre dernier.

{loadmoduleid 210}

Le vote a fait suite à une énième concertation menée par la Président du Parlement, Dama Dramani entre les députés du pouvoir et ceux de l'opposition. La nomination de Pédro Amuzun s'était ensuite passée comme une lettre à la poste. A signaler toutefois que les députés de l'UFC ont voté contre.

Le 22 octobre dernier, [le Parlement avait nommé 4 des 5 représentants de la coalition des 14 partis politiques qui doivent siéger à la CENI au titre de l'opposition parlementaire](#). Début octobre, l'institution avait déjà élu les 3 représentants de la Coalition au titre des partis extraparlimentaires et de la Société civile.

Au total, les 8 représentants de la Coalition au sein de la CENI ont finalement reçu le feu vert de l'Assemblée nationale et devront très prochainement prêter serment devant la Cour Constitutionnelle pour intégrer l'institution en charge de l'organisation des élections.

[Voici les 8 représentants de la Coalition à la CENI](#) : Edem Atantsi (ANC), Francis Pédro Amuzun (ANC), Jean-Jacques Teko, Kodzo Awudi (CAR), Yamba Pessinaba (ADDI), Boutchou Sibabi (CDPA), Nouridine Tchassanti Sebabe-Gueffe Tchah (PNP) et Seth Mateli Kluvia (FCTD).